

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 83 (2021)

**Artikel:** Deux Fribourgeois à Paris, maîtres de l'almanach  
**Autor:** Steiger, Anne de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1048297>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DEUX FRIBOURGEOIS À PARIS, MAÎTRES DE L'ALMANACH

Des infos pratiques avant internet.

PAR ANNE DE STEIGER

Qu'est-ce qu'un almanach ? Les plus anciens découverts au Proche-Orient datant du milieu du deuxième millénaire avant Jésus-Christ sont des tableaux qui associent à un calendrier les périodes favorables ou défavorables à une activité, notamment l'agriculture<sup>1</sup>. Mais l'usage du mot a évolué, almanach se définit comme un calendrier qui contient tous les jours de l'année, les fêtes, les lunaisons et, plus largement, l'almanach désigne certains livres publiés annuellement et contenant, outre l'almanach, des renseignements divers sur les lieux, sur les personnes<sup>2</sup>. L'almanach est un genre populaire, cela tient à son public, à son prix, à son mode de diffusion ou à son aspect pratique<sup>3</sup>.

Il constitue un genre extrêmement fourni, plus de 3'633 titres en France entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

La diversité règne sur tous les plans : du point de vue du thème, certains sont frivoles, d'autres renseignent sur la composition de la maison du roi ; certains suivent le canal du colportage, d'autres celui des libraires établis ; il y a les almanachs ruraux et les almanachs urbains. Souvent perçus comme des reflets de l'immobilisme de la pensée populaire, ils peuvent aussi porter la Révolution, contribuer à l'instruction publique ou simplement divertir.

Cet article en présente deux, qui ont fait date dans le monde de l'édition française : l'*Almanach du commerce de la Ville de Paris*, futur Bottin, de Jacques de La Tynna et l'*Almanach Hachette* de Victor Tissot.

<sup>1</sup> RENAUD 1947, p. 44.

<sup>2</sup> En ligne : [littere.org](http://littere.org).

<sup>3</sup> GASPARD 1986, pp. 141-159.

<sup>4</sup> 3'633 correspond au nombre de publications que John Grand-Carteret a recensées dans son ouvrage consacré à l'histoire des almanachs en France. GRAND-CARTERET 1896.

## L’ALMANACH DU COMMERCE: UN OUTIL DE TRAVAIL

L’*Almanach du commerce de la Ville de Paris* est une publication annuelle qui paraît de l’an VI (1797-1798), à 1838. Il s’adresse à ceux qui s’intéressent au commerce ou aux étrangers désireux de connaître Paris. Nous avons consulté les numéros disponibles sur le site [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr). Malheureusement le premier n’en fait pas partie. Il est cependant établi qu’il contient les noms et adresses des commerçants de Paris rassemblés dans une seule liste alphabétique<sup>5</sup>. Le principe d’une «liste d’adresses» n’est pas né à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et Paris n’en a pas l’exclusivité. Le chevalier Eyquem de Montaigne, père de Michel, en avait fait le projet, que réaliseront en 1608 Marie de Gournay et Barthélémy de Laffemas, contrôleur général du commerce, sous le titre *l’Annuaire des adresses utiles*. Théophraste Renaudot, médecin de Louis XIII et commissaire royal des pauvres et des invalides, publie un *Inventaire des adresses*, dont la particularité réside dans le fait qu’il n’est pas à vendre, mais à consulter sur place, moyennant paiement pour les riches et sans frais pour les pauvres. On doit à Laurent d’Houry l’*Agenda de la Cour* de Louis XIV, un recueil des noms et demeures des personnes de cour, de robe et des hommes d’épée. Cet agenda devient *Almanach royal* et change de nom en fonction des régimes politiques jusqu’à prendre celui d’*Almanach national* sous la Troisième République. Roze Chantoiseau reprend en 1770 le concept de l’Almanach Royal et le transpose aux fabricants, marchands, courtiers et artistes<sup>6</sup>. Cela étant, qu’est-ce qui distingue l’*Almanach du commerce de la Ville de Paris* de ces publications? Sa particularité tient en deux mots: authenticité et nécessité. L’authenticité est ici une question de méthode. La préface même de l’ouvrage pour l’an VII (1798-1799) assoit l’autorité de son contenu sur le caractère officiel des sources puisqu’il a été «fait sur le relevé des rôles et patentees de l’an VI (1797-1798), et d’après l’autorisation du citoyen Baudin (*Pierre Charles Louis Baudin*), alors commissaire du Directoire Exécutif près cette administration»<sup>7</sup>. Le décret Allarde des 2 et 17 mars 1791 supprime les droits de maîtrises et instaure la liberté de faire du négoce ou d’exercer une profession, un art ou un métier, il instaure aussi la patente, contribution liée à l’activité, dont la base d’imposition est la valeur locative des lieux occupés par le patentable<sup>8</sup>. Tous les commerçants soumis à la patente figurent dans l’*Almanach*. La contrainte consistant à faire partie des «plus notables» est tombée, cela correspond en effet peut-être mieux à l’esprit du temps. La liste est par

---

<sup>5</sup> DUVERNEUIL, LA TYNNA, BOTTIN an VIII.

<sup>6</sup> BÉNARD 1897, pp. 13-14.

<sup>7</sup> DUVERNEUIL, LA TYNNA BOTTIN an VII, p. 2.

<sup>8</sup> En ligne : [economie.gouv.fr/saef/patente](http://economie.gouv.fr/saef/patente).

conséquent à jour, autant que faire se peut, et les lecteurs sont invités à signaler des erreurs.

La nécessité de l'*Almanach* est double : présenter une liste des commerçants qui tienne compte de la numérotation actuelle des immeubles. À Paris, ce n'est qu'en 1780 que les premiers numéros sont systématiquement apposés sur les portes des immeubles. Avant cela, les localisations étaient souvent approximatives « près de » ou « en face de ». À cette numérotation royale succède un numérotage sectionnaire, décreté en 1790, en lien avec le recensement des propriétés soumises à la contribution foncière. La généralisation du nouveau système datant de 1793, les premiers numéros de l'*Almanach* sont donc précieux, même si l'emploi des anciens systèmes perdure jusqu'au début de l'Empire. Puis la numérotation impériale s'impose par décret du 15 pluviôse an XIII (4 février 1805)<sup>9</sup>. L'*Almanach* de l'année 1806 indiquera les nouveaux numéros des maisons.

L'*Almanach* pour l'an VII, le plus ancien que nous ayons consulté, contient l'âme du genre qui justifie pleinement l'appellation d'almanach, à savoir des informations sur les éclipses, les saisons et un calendrier pour l'an VII de l'ère républicaine et pour les années 1798 et 1799 de l'ère vulgaire. La liste des adresses des commerçants de Paris paraît cette fois classée par ordre d'états, professions, arts et métiers. Cette nouvelle présentation répond aux réclamations faites suite au premier numéro. Aux adresses des commerçants s'ajoutent une multitude d'autres adresses et renseignements : tribunaux, hommes de loi, administration municipale, représentants du Peuple, ministères, bureaux des papiers timbrés, services de messagerie, des postes et coches d'eau, les heures d'ouverture des Halles, la Bourse. En ce qui concerne les tribunaux notamment, il y a une brève présentation de l'institution. La nouvelle présentation est à son tour l'objet de réclamations, car il est difficile de trouver un commerçant dont on ne connaît pas précisément l'état. L'*Almanach du commerce de l'an VIII (1799-1800)* fait cesser ces réclamations et offre les avantages des deux précédents.

Paris sera bientôt trop étroit, et l'*Almanach* redéfinit son périmètre d'action. L'édition de l'an XI (1802-1803) s'ouvre sur la France avec les listes des agents de change, courtiers de commerce, négociants, banquiers, etc., des principales villes de France, et notamment de celles où le gouvernement vient d'établir des bourses. En l'an XII (1803-1804), les plus notables Maisons de Commerce des diverses grandes villes et principales places de l'Europe entrent dans l'*Almanach*. En 1807, il devient *Almanach du commerce de Paris, des départements de l'Empire français et des*

<sup>9</sup> WAQUET 2018, pp. 173-183.

principales villes du monde et contient une nouvelle rubrique : les non-commerçants, ou principaux habitants de Paris qui n'exercent aucun commerce. Il compte 318 pages en l'an VII (1798-1799) et 1096 en 1817. L'*Almanach* a des concurrents et seuls les exemplaires signés de la main des rédacteurs protègent le public des contrefaçons.

## JACQUES DE LA TYNNA

Si la biographie du libraire Jacques de La Tynna cherche encore son auteur, quelques jalons peuvent être mentionnés. Né en 1764, originaire de Grandvillard, La Tynna fait ses humanités et sa rhétorique au collège Saint-Michel à Fribourg. Dès 1785 il poursuit des études de philosophie au collège universitaire Plessis-Sorbonne à Paris. Il occupe, de 1786 à 1790, un poste dans l'instruction publique. Ce partisan de la Révolution, qui avait Jean-Sylvain Bailly, maire de Paris pour protecteur, quitte l'instruction pour l'administration fiscale, plus précisément la Commission municipale des contributions publiques de Paris où il officie de 1790 à 1796<sup>10</sup>. Un autre document indique qu'il a été « employé aux écritures statistiques de la Ville »<sup>11</sup>. Cela familiarisa sans doute La Tynna avec les rues et les commerçants de Paris, éléments centraux de ses principales publications. Plusieurs sources confèrent à Jacques de La Tynna la paternité de l'*Almanach* du commerce. L'étude du volume relatif à l'an VII (1798-1799) contredit cette affirmation, A. Favre, libraire, et B. Duchesne, imprimeur, se présentant en effet comme seuls rédacteurs. La Tynna n'apparaît que dans le troisième numéro, celui de l'an VIII (1799-1800), en qualité de rédacteur associé à un dénommé Duverneuil. De 1807 à 1818, année de son décès, La Tynna en est seul rédacteur. Reste ouverte la question de l'éventuelle collaboration de La Tynna aux deux premiers numéros de l'*Almanach* lorsqu'il était en poste dans l'administration parisienne.

Son passage au monde du livre et de l'édition démarre en 1797. Il obtient en 1812, conformément à la législation de l'Empire, le brevet de libraire. La Tynna propose essentiellement des ouvrages relatifs à l'industrie, au commerce et à la banque, ainsi que quelques ouvrages relatifs aux sciences et aux arts, principalement la géographie. Il est l'un des deux libraires à commercialiser le prestigieux *Dictionnaire universel de Commerce* paru en 1806. Outre l'*Almanach*, La Tynna rédige et imprime en 1812 le *Dictionnaire topographique, étymologique et historique des rues de Paris* qui connaîtra également un grand succès. Il fonde en 1815 la maison d'édi-

---

<sup>10</sup> MICHAUD 1843,  
pp. 319-320.

<sup>11</sup> BÉNARD 1897, p. 42.

tion « Bureau de l’Almanach du commerce » qui perdurera jusqu’en 1847. Jacques de la Tynna mène une vie associative très riche, reflet de son assise sociale : membre du Club helvétique, de la Société royale académique des sciences, de l’Athénée de la langue française et de la Société d’encouragement pour l’industrie nationale (SEIN). Serge Chassagne signale que La Tynna a rejoint la SEIN en 1806 en qualité d’important « médiateur socioculturel »<sup>12</sup>. C’est un honneur dont se prévaut La Tynna dans l’édition de l’Almanach de 1807.

## L’ALMANACH DEVIENT BOTTIN

Œuvre à succès du vivant de La Tynna, l’*Almanach* poursuit cette trajectoire après son décès grâce à Sébastien Bottin (1764-1853). Ce dernier a été prêtre, scientifique amateur, politicien et fonctionnaire notamment au poste de secrétaire départemental du Bas-Rhin. Il crée en 1798 l’*Almanach économique et politique du Bas-Rhin*. Son œuvre est un modèle de la statistique régionale française, qui plus est durant l’âge d’or de cette spécialité qui court de l’an IV (1795-1796) à 1804. Elle répond au besoin des gouvernements de la période révolutionnaire de disposer d’une statistique descriptive du pays et de ses régions. Une circulaire ministérielle du 22 brumaire an IV (1795-1796) prescrit de dresser un état de chaque département, mais la tâche est compliquée, car les administrations départementales sont en manque de tradition, d’archives et d’employés compétents, la faute aux épurations de la Révolution et de 1792. Le ministre François de Neufchâteau lance un appel à contribution aux sociétés d’agriculture ou encore aux secrétaires des administrations départementales et les invite à publier annuaires ou almanachs nourris de leurs études<sup>13</sup>. L’œuvre de Bottin est un brillant exemple de réponse, qui lui confère une grande notoriété et l’incite à se présenter comme l’inventeur de la statistique départementale.

C’est Duverneuil qui met en contact son ami d’enfance Bottin et La Tynna, probablement en 1799 déjà. Bottin pourrait les aider à régler certains différends et à contrer la concurrence. La Tynna essaiera à plusieurs reprises de gagner la collaboration de Bottin, les deux hommes auraient été amis<sup>14</sup>. Ce n’est qu’après le décès de La Tynna que Bottin rejoint l’Almanach. Toutefois, la renommée de La Tynna est telle que, dans la seconde édition qu’il dirige, Bottin note que « Feu M. de la Tynna, qui a monté ce travail d’une manière si éminemment utile est l’auteur du plan et de l’ordonnance auxquels je n’ai eu que quelques améliorations à apporter. »<sup>15</sup> Le nom

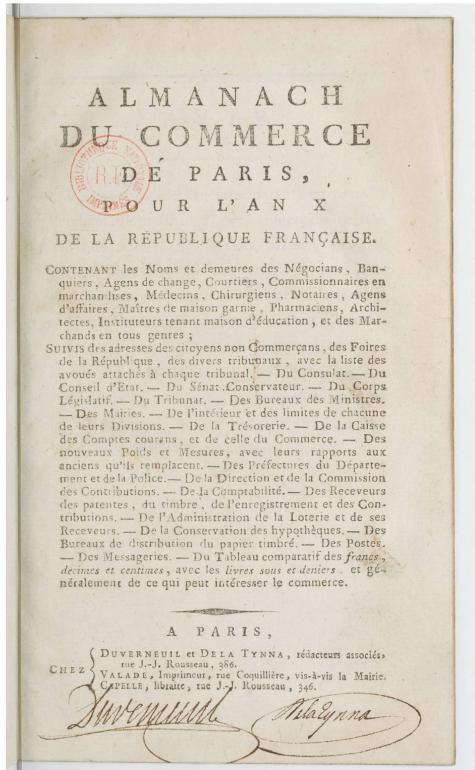
<sup>12</sup> CHASSAGNE 1989,  
p. 159.

<sup>13</sup> PERROT 1976, p. 237.

<sup>14</sup> DE OLIVEIRA 2003,  
pp. 163-182.

<sup>15</sup> DUVERNEUIL, LA TYNNA,  
BOTTIN, 1820.

Duverneuil, La Tynna,  
*Almanach du commerce de Paris*, 1801. © Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.



de La Tynna demeure associé à l'Almanach jusqu'en 1838. L'année suivante la publication prend le titre *Almanach-Bottin du commerce de Paris*. La Tynna a disparu, mais pas la profondeur historique puisque dans l'édition de 1842, il est noté que cet almanach a paru sans interruption depuis 1797. Sébastien Bottin est à son tour confronté à la concurrence de plusieurs publications, la plus sérieuse étant l'*Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature* de la maison Firmin Didot. Après la mort de Bottin, ses filles tentent de poursuivre l'œuvre du père, mais sont contraintes de vendre à la maison Firmin Didot qui publie de 1857

à 1908 l'*Annuaire-almanach du commerce de l'industrie, de la magistrature et de l'administration*. Il fait place en 1909 à l'*Annuaire du commerce Didot-Bottin*.

## L'ALMANACH HACHETTE : CULTURE GÉNÉRALE ET MODERNITÉ

L'*Almanach Hachette* sous-titré *Petite encyclopédie populaire de la vie pratique* paraît de 1894 à 1968. Le premier numéro est un important document de 466 pages, qui invite à l'appropriation, que ce soit par son tableau généalogique personnalisable, sa vaste plage dédiée à la rédaction de la chronique familiale ou son agenda qui va jusqu'à proposer une rubrique des recettes et dépenses quotidiennes. Pour le reste, le contenu donne le tournis et relève de la culture générale, des renseignements pratiques ou des notions scolaires. L'énumération ne manque pas d'intérêt : histoires des divers calendriers, cartes célestes, physique, la Terre, l'Univers, chronique thématique des années 1892 et 1893, chefs-d'œuvre de la littérature, fabrication d'un livre, prévisions météorologiques, conseils d'hygiène, de jardinage, prix d'une crémation à Paris, comment choisir un cheval, droit, santé, assurance sur la vie, conjugaison, lexique orthographique, tables

de multiplication, histoire universelle, liste des chefs d'État des pays du monde, géographie, alphabet des sourds-muets, beaux-arts, comment bâtir sa maison, amour, mariage, foyer, mode, économie domestique, petit guide du capitaliste, la bourse, sciences, sciences occultes, cryptographie, loi militaire, agriculture, médecine vétérinaire, charité, théâtre et spectacles, poste, voyages, transports, journaux et carte d'identité. Le lecteur est même encouragé à constituer une collection qui rassemblera les souvenirs de la famille, les récits des grandes périodes de l'histoire, les chroniques des années précédentes. L'année 1894 ne constitue en somme que le premier volume d'une série. Et en 1904, une *Table générale des onze premières années* est publiée pour donner corps à cette bibliothèque<sup>16</sup>.

Le contenu panoramique de l'*Almanach Hachette* enthousiasme de nombreux lecteurs. John Grand-Carteret affirme que cet ouvrage « semble avoir réalisé l'idéal de notre société d'égalité et de suffrage universel, le livre écrit pour tous, lu par tous, dans les campagnes et dans les villes, dans les châteaux, dans les chaumières, en même temps que, par son enveloppe, par sa très harmonieuse couverture due à Giraldon, il répond à certaines tendances esthétiques nouvelles. »<sup>17</sup>. Grand-Carteret déplore cependant le caractère superficiel de cet ouvrage, pendant inévitable à la vulgarisation : « C'est bien le livre qu'il fallait à une société qui vit de notions générales sans tenir à rien connaître, sans vouloir rien étudier de façon approfondie. »<sup>18</sup>

Le sous-titre de l'*Almanach Hachette* proclame sa vocation populaire et on peut s'interroger sur son degré de pénétration sociale. Claire Gaspard, cherchant à cerner les lecteurs des almanachs de la période révolutionnaire, donne un élément de réponse sans doute encore valable pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à savoir la lecture à voix haute avec discussion lors des veillées<sup>19</sup>. Il est intéressant de relever qu'un rédacteur du *Manuel général de l'instruction primaire* de 1893 note à la rubrique « Livres et matériel d'enseignement » : « L'action de cet almanach sur les intelligences est comparable à celle du laboureur qui répand dans le sillon la bonne semence. »<sup>20</sup> Il rappelle que Jules Michelet, professeur d'histoire et de morale au Collège de France, avait songé à utiliser l'almanach pour diffuser les idées de progrès et que ce pourrait être un excellent moyen d'éducation<sup>21</sup>. Un autre rédacteur de ce manuel constate en 1904 que l'*Almanach Hachette* peut être un auxiliaire précieux pour les instituteurs, notamment ceux qui ne disposent pas d'une nombreuse bibliothèque dont ils auraient besoin pour leur enseignement. En outre la rubrique

<sup>16</sup> HACHETTE & C<sup>IE</sup> 1904, p. 6.

<sup>17</sup> GRAND-CARTERET 1896, p. LXX.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. LXX.

<sup>19</sup> GASPARD 1986, pp. 141-159.

<sup>20</sup> *Manuel général de l'instruction primaire*, 1893, p. 400. Il faut toutefois considérer ce qui précède à la lumière du fait que la maison Hachette est l'éditrice du *Manuel général de l'instruction primaire*. Une étude plus approfondie permettrait de mettre en miroir l'objectivité du rédacteur de cette revue et les faits.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 400.

«Droit usuel» de l’Almanach peut être utile aux instituteurs des campagnes souvent consultés pour des questions de mitoyenneté et de servitudes légales<sup>22</sup>.

## DE HACHETTE À CHALAMALA

L’*Almanach Hachette* est un véritable projet commercial, porté par une maison d’édition et par un créateur, le Fribourgeois Victor Tissot (1844-1917), auteur et homme d’affaires à succès, dont nous esquissons ici à grands traits la biographie. Après des études de droit, ce passionné de littérature fait en 1867 une première incursion dans le monde de la presse parisienne, mais sans le succès espéré. Il rentre en Suisse, devient rédacteur à la *Gazette de Lausanne* en 1868, retourne à Paris en 1874 et publie en 1875 son best-seller *Voyage au Pays des milliards* qui a pour thème la victoire de la Prusse ou plutôt le saccage de la culture allemande par la Prusse. Il développe ses contacts dans le monde de la presse et devient directeur des publications chez Hachette pour qui il crée l’*Almanach Hachette* en 1894. L’aventure de l’*Almanach Hachette* passe par la Suisse : «Une édition suisse paraît, issue des négociations entre le directeur de la *Bibliothèque universelle* et l’éditeur parisien. Les pages propres à la France sont élaguées et remplacées par des pages intéressant particulièrement la Suisse.»<sup>23</sup>

Victor Tissot reste attaché à son pays natal et possède une résidence secondaire en Gruyère depuis 1880. Il lèguera sa fortune à la ville de Bulle afin qu’elle crée un Musée Gruérien<sup>24</sup>. Mais Victor Tissot, libre-penseur de tendance radicale, ne fait pas l’unanimité dans le canton conservateur de Georges Python qu’il «fustige en riant»<sup>25</sup> avec l’*Almanach de Chalamala*, véritable charge politique et satirique publiée à Lausanne de 1911 à 1914. C’est là un autre genre d’almanach, dont l’histoire reste à faire.

<sup>22</sup> *Manuel général de l’instruction primaire. Journal hebdomadaire des instituteurs*, 1904, p. 586.

A. D. S.

<sup>23</sup> *Conteur de la Suisse vaudois. Journal de la Suisse romande*, 1894.

<sup>24</sup> Pour en savoir plus : BOSSON, CZOUZ-TORNARE, ROSSIER.

<sup>25</sup> TISSOT 1911.

## Bibliographie

*Almanach Hachette : petite encyclopédie populaire de la vie pratique*, Paris, années 1894 et 1904. En ligne : gallica.bnf.fr.

BÉNARD Alfred-B., *Les annuaires parisiens de Montaigne à Didot 1500-1900*, Le Havre, 1897.

BOSSON Alain, «Victor Tissot, auteur à succès dans le Paris de la Belle Epoque», *Cahiers du Musée gruérien*, n°7, 2009, pp. 49-54.

CHASSAGNE Serge, «Une institution originale de la France postrévolutionnaire et impériale : la Société d'encouragement pour l'industrie nationale», *Histoire, économie & société*, 1989, pp. 147-165.

CZOUZ-TORNARE Alain-Jacques, «Victor Tissot (1844-1917) : le créateur fribourgeois de l'Almanach Hachette», *Suisse Magazine=Swiss Magazine*, cahier 259-260, 2011.

DUVERNEUIL, LA TYNNA Jacques de, BOTTIN Sébastien, *Almanach du commerce et de toutes les adresses utiles de la ville de Paris*, Paris, an VI à 1838. En ligne : Gallica.bnf.fr.

GASPARD Claire, «Les almanachs de l'an II. Quoi de neuf en dehors du calendrier?», *Annales historiques de la Révolution française*, n°264, 1986, pp. 141-159.

GRAND-CARTERET John, *Les almanachs français. Bibliographie-iconographie des Almanachs-années-annuaires-calendriers-chansonniers-étrennes-états-heures-listes-livres d'adresses-tableaux, tablettes et autres publications annuelles éditées à Paris 1600-1895*, Paris, 1896.

*Le Conte vaudois. Journal de la Suisse romande*, 32<sup>e</sup> année, n° 50, samedi 15 décembre 1894.

*Manuel général de l'instruction primaire. Journal hebdomadaire des instituteurs. Année 1893, t. 29.*

*Manuel général de l'instruction primaire. Journal hebdomadaire des instituteurs.*  
*Année 1904, t. 40.*

MICHAUD Louis-Gabriel (dir.), « Tynna » dans *Biographie universelle ancienne et moderne : histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, t. 42, Paris, 1843.

DE OLIVEIRA Matthieu, « Ma notice biographique jusqu'à mon arrivée à Paris, par Sébastien Bottin », *Revue du Nord*, 1/349, 2003, pp. 163-182.

PERROT Jean-Claude, « L'âge d'or de la statistique régionale (an IV-1804) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°224, 1976, pp. 215-276.

RENAUD Henri-Paul-Joseph, « L'origine du mot "Almanach" », *Isis*, vol. 37, n° 1/2, 1947, pp. 44-46.

ROSSIER Serge, « Victor Tissot (1844-1917) : un homme d'affaires littéraires », *Cahiers du Musée gruérien*, n°7, 2009, pp. 31-48.

TISSOT Victor, *Almanach de Chalamala*, Lausanne, 1911.

WAQUET Dominique, « Almanachs, cadastre, terriers clés du décodage des numéros sectionnaires d'immeubles à Paris, 1791-1805 », *Annales historiques de la Révolution française*, 2/392, Paris, 2018, pp. 173-183.

### Sites internet

[economie.gouv.fr/saef/patente](http://economie.gouv.fr/saef/patente) – « La patente »

[littré.org](http://littré.org) – « Almanach » dans Littré Emil, *Dictionnaire de la langue française*.